

# PETR TOLOSAN

## Procès-Verbal du Conseil Syndical du 25 novembre 2015

### Mairie de Saint Sauveur

L'an deux mille quinze, le 25 novembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Tolosan régulièrement convoqués au nombre prescrit par la loi, se sont réunis à 18h 30 dans la salle des mariages à Saint-Sauveur, pour procéder à l'installation de l'assemblée délibérante du PETR Tolosan et à l'élection du Président et des Vice-Présidents.

Votants: Roland CLEMENCON, Didier LAFFONT, Alain CLUZET, Denis DULONG, Yvan GONZALEZ, Sabine GEIL-GOMEZ, Herveline JACOB, Véronique CHENE, Thierry SAVIGNY, Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Patrice SEMPERBONI, Frédéric MARTIN, Michel ANGUILLE, Edmond VINTILLAS, Jean-Claude MIQUEL, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES, Daniel CALAS, Véronique MILLET, Guy NAVLET, Daniel DUPUY, Colette SOLOMIAC, Jeanine GIBERT, Fabrice MARELO, Philippe PETIT, Francis BERGON, Jean-Paul VASSAL, Jacques OF, Jean BOISSIERES, Jean-Claude ESPIE, Gérard JANER, Chantal AYGAT, Christian OUSTRI, Jean-Luc LACOME, Jean-Louis FLORES, Nicolas ALARCON, Marie-Laure BAVIERE, Gilles MARTIN, Éric OGET, Jean-Marc DUMOULIN, Vincent LAVIGNOLLES, Didier ROUX, Roger VIALAS, Robert SABATIER, Jean-Michel JILIBERT

Absents ayant donné procuration : Joël MELAC, Philippe SEILLES, Hugo CAVAGNAC, Wilfrid SABIRON.

Secrétaire de séance : Nicolas ALARCON

#### 1- Election du Président

Monsieur Philippe PETIT, en tant que président de la Communauté de communes du siège du PETR accueille les délégués titulaires, remercie les délégués suppléants de leur présence et ouvre la séance.

Il passe le relais au doyen des délégués, Edmond VINTILLAS, qui rappelle les règles s'appliquant à l'élection du président d'un Syndicat Mixte fermé (articles L.2122-1, 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT). Il demande aux candidats de se déclarer pour procéder à l'élection du président du Syndicat Mixte PETR Tolosan. Monsieur Didier CUJIVES et Monsieur Jean-Marc Dumoulin sont candidats. Il leur est dévolu 10 minutes chacun pour présenter les orientations qu'ils proposent pour conduire le PETR.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Votants : 47 - Blancs : 2- Exprimés : 45

Didier CUJIVES : 23 voix

Jean- Marc DUMOULIN : 22 voix

Didier CUJIVES est élu président du SM PETR.

#### 2-Détermination du nombre des Vice-Présidents

Sous la présidence de Didier CUJIVES, élu Président, les membres de l'assemblée délibérante sont invités à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Le Président indique qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder quinze Vice-Présidents.

Les membres de l'assemblée délibérante étant composé de 47 membres, le nombre de Vice-Présidents ne peut pas excéder neuf (9).

Le Président propose de fixer à 6 le nombre de Vice-Présidents à six et demande à l'assemblée de se prononcer sur ce nombre.

Après discussion les membres de l'assemblée délibérante décident à l'unanimité de fixer à six (6) le nombre de Vice-Présidents.

Délibération prise à l'unanimité

### **3-Election des Vice-Présidents**

Le président procède à l'élection des Vice-Présidents dans les mêmes formes que son élection - à bulletin secret et à la majorité absolue (articles L.2122-1, 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT). Il demande aux candidats de se déclarer.

Monsieur Thierry SAVIGNY est candidat au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Votants : 47 - Blancs : 21- Exprimés : 26

Thierry Savigny : 26 voix

**Après dépouillement, Thierry SAVIGNY est élu u premier tour 1<sup>er</sup> Vice-Président**

Monsieur Éric OGET est candidat au poste de 2<sup>eme</sup> Vice-Président.

Votants : 47 - Blancs : 15 - Exprimés : 32

Éric OGET: 26 voix

**Après dépouillement, Éric OGET est élu au premier tour 2<sup>eme</sup> Vice-Président**

Monsieur Philippe PETIT est candidat au poste de 3<sup>eme</sup> Vice-Président.

Votants : 47 - Blancs : 26 - Exprimés : 21

Philippe PETIT: 21 voix

**Après dépouillement, Philippe PETIT est élu au premier tour 3<sup>eme</sup> Vice-Président**

Monsieur Roland CLEMENCON est candidat au poste de 4<sup>eme</sup> Vice-Président.

Votants : 47 - Blancs : 21 - Exprimés : 26

Roland CLEMENCON: 25 voix

Edmond AUSSEL : 1 voix

**Après dépouillement, Roland CLEMENCON est élu au premier tour 4<sup>eme</sup> Vice-Président**

Monsieur Daniel CALAS est candidat au poste de 5<sup>eme</sup> Vice-Président.

Votants : 47 - Blancs : 14 - Exprimés : 33

Daniel CALAS: 33 voix

**Après dépouillement, Daniel CALAS est élu au premier tour 5<sup>eme</sup> Vice-Président**

Monsieur Jean BOISSIERES est candidat au poste de 6<sup>eme</sup> Vice-Président.

Votants : 47 - Blancs : 20 - Exprimés : 27

Jean BOISSIERES : 27 voix

**Après dépouillement, Jean BOISSIERES est élu au premier tour 6<sup>eme</sup> Vice-Président**

### **4- Demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**

Le Président, demande à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la demande d'une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui a décidé d'apporter un soutien aux territoires, formalisé par une convention précisant les modalités de l'appui qui sera de deux ordres :

- Participation aux charges liées à la réalisation du programme de travail du PETR : 25 000 € pour 2015,
- Appui en ingénierie pour la mise en œuvre du PETR, la rédaction du Contrat Régional Unique, du Projet de territoire, etc...

Après discussion les membres de l'assemblée délibérante décident à l'unanimité de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental pour l'année 2015.

Délibération prise à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h30.